

La 5G à Nyon, 8 mois plus tard...

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

En mai dernier, des habitants du quartier de la Petite Prairie ont lancé une pétition demandant l'arrêt d'une antenne 5G située sur un pylône électrique de ce quartier densément peuplé.

Un des instigateurs de cette pétition, père d'un bébé de 2 mois à l'époque, estimait, dans un article du 24Heures, qu'en attendant le rapport de l'Office fédéral de l'environnement sur les effets de la 5G, les antennes concernées devraient être débranchées.

Dans sa réponse aux pétitionnaires, Monsieur le Syndic leur mentionnait que la ville n'avait pas reçu de demande d'un opérateur pour de l'exploitation 5G sur le pylône en question.

Finalement, la société exploitante, Sunrise, expliquait qu'aucune antenne n'était fonctionnelle pour de la 5G dans le quartier mais qu'elle ne manquerait pas de faire la demande d'installation aux autorités en temps voulu.

Toujours en mai 2019, la Municipalité répondait à une interpellation du conseiller Yvan Rytz et consort intitulée « Mettre la 5G avant la santé ? Le principe de précaution face aux enjeux commerciaux. »

8 mois se sont écoulés depuis, le jeune résident de la Petite Prairie n'a pas encore soufflé sa première bougie et la RTS vient de publier un sujet édifiant sur l'explosion des antennes 5G en Suisse (280 installations activées en juin 2019 contre 2'300 actuellement). Vaud est le 4^{ème} canton le plus impacté.

Rive, Chemin du Cossy, Route de l'Etraz et Rue de la Morâche, notre ville n'est pas épargnée non plus, en effet d'après une carte éditée par la Confédération, pas moins de 4 installations 5G sont situées sur le territoire communal dont 3 ont poussé entre juin 2019 et janvier 2020.

A l'heure des moratoires sur les nouvelles installations et alors que des manifestations ont eu lieu le 24 janvier dernier en Suisse et dans d'autres pays concernant la 5G et les inquiétudes qui y sont liées, mes questions sont les suivantes :

- La Municipalité est-elle toujours informée lors de l'activation de nouvelles installations 5G sur le territoire communal ?

- Qui octroie les autorisations pour les nouvelles installations ?

- D'autres installations 5G sont-elles prévues à Nyon ces prochains mois ? Le cas échéant, combien et où ?

- Comment se positionne la Municipalité, maintenant que ces installations sont fonctionnelles, par rapport aux doutes qui subsistent sur les éventuels effets néfastes pour la santé des antennes 5G en milieu urbain ?

- Dans sa réponse à l'interpellation Rytz et consorts de mai 2019, la Municipalité écrivait qu'en fonction des résultats des études, il est possible qu'elle puisse envisager des « zones blanches » sur son territoire, qu'en est-il 8 mois après ? Suite au plan lumière, existera-t-il un plan 5G ?

Je remercie d'avance la Municipalité pour ses réponses.

Sacha Soldini